

**PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE***Direction du secrétariat corporatif*

Montréal, le 5 décembre 2024

**OBJET : Demande d'accès à l'information**  
N/D : 06122.05.0884

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande reçue à nos bureaux le 5 novembre 2024.

Le 12 octobre 2015, le premier billet de loterie instantanée avec l'option de l'Extra a été lancé. Il s'agissait du Lotto 6/49 à gratter. Cette option a été progressivement ajoutée à la majorité des billets de loterie instantanée. Lorsqu'un consommateur achetait un billet de loterie instantanée comportant un numéro de l'Extra imprimé et qu'il souhaitait participer à l'Extra, il devait acquitter un montant de 1 \$ et faire activer le code par un détaillant de Loto-Québec. Une fois le code activé, le détaillant émettait un billet de l'Extra distinct au consommateur par l'intermédiaire du terminal. Il est à noter que le code de l'Extra pouvait être activé dans un délai de 24 mois suivant la date de mise en marché du billet auquel il était associé.

Le dernier billet à gratter comportant l'option de l'Extra était le Bingo 7-8202 et il a été retiré du marché le 21 février 2020.

En terminant, vous trouverez, joint à la présente, un spécimen illustrant l'achat de l'Extra avec un billet à gratter.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine  
Directeur du Secrétariat corporatif  
Responsable adjoint de l'accès à l'information  
Loto-Québec

p.j.

spécimen

spécimen

spécimen

**Extra** sur



2015-10-12

1,00 \$

**Extra** (lundi)

**1234567**

Jusqu'à **1 000 000 \$**  
au tirage de l'**Extra**



N° de contrôle : **80-3886-5573-5014-6107-017**



212345601006

Dét. 123456-33333

SPECIMEN -C 5023-0

Code QR

▼ Code de vérification ▼



spécimen

spécimen

spécimen